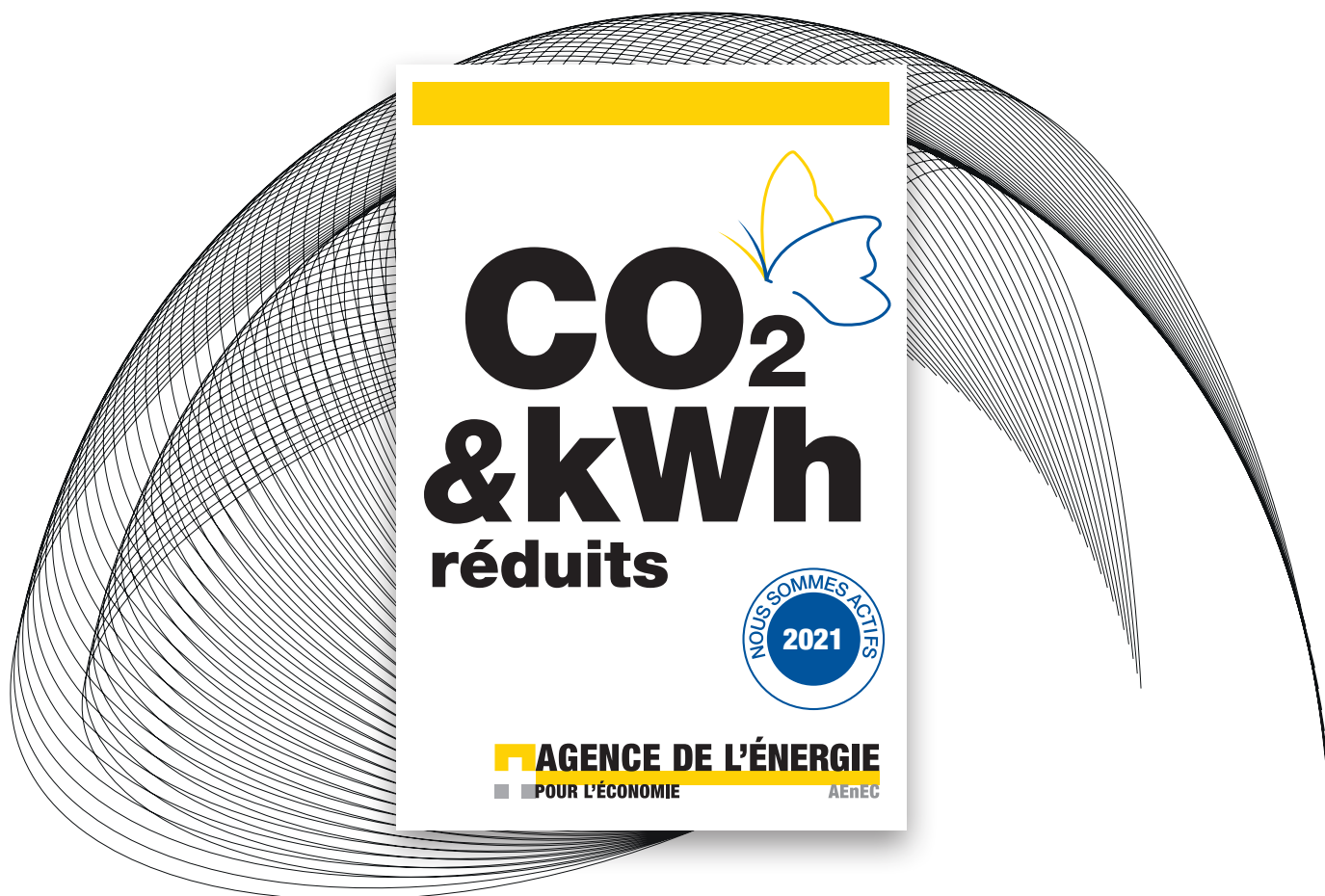


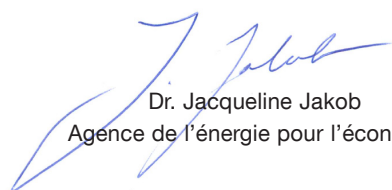
Certificat de l'Agence de l'énergie pour l'économie

Protection volontaire du climat et efficacité énergétique



Thommen-Furler AG

L'entreprise Thommen-Furler AG s'engage avec conviction pour la protection durable du climat. En participant volontairement au programme de l'Agence de l'énergie pour l'économie, Thommen-Furler AG agit pour réduire ses émissions de CO₂ et pour améliorer sa performance énergétique. Sa convention d'objectifs est reconnue par la Confédération, les cantons et des partenaires de l'économie.


Dr. Jacqueline Jakob
Agence de l'énergie pour l'économie

1^{er} janvier 2021


Stefan Krummenacher
Agence de l'énergie pour l'économie